



GRAND CONSEIL

Initiative - 24_INI_8 - Isabelle Freymond et consorts au nom Circé Barbezat-Fuchs (V'L) - Alain Cornamusaz (UDC) - Sauvegarde du droit à la représentation par tous les districts.

Texte déposé :

Aujourd'hui, la répartition des sièges au Grand Conseil est uniquement calculée proportionnellement au taux de population. Ce modèle arrive maintenant en bout de course.

En effet, la densification des villes provoque une bascule, notamment à cause des lois sur l'aménagement du territoire tant fédérales que cantonales (LAT et LATC), qui empêche de nombreuses petites communes d'augmenter le nombre d'habitants.

On peut constater, par exemple, que durant les dix dernières années, l'Ouest lausannois s'est vu doté de deux sièges supplémentaires au détriment de petits districts. Et, au vu des constructions prévues ces prochaines années dans ce district, lors des prochaines élections, force est de constater que d'autres sièges seront octroyés à ce district. Diminuant encore le poids des petits districts au Parlement vaudois. Et ce phénomène va s'accroître ces dix prochaines années vu le nombre de nouveaux habitants prévu d'ici 2035. Aujourd'hui, l'Ouest lausannois compte 80'000 habitants. Comme l'indique la RTS, les prévisions annoncent 115'000 personnes d'ici à 2035[1].

Ce déséquilibre provoque une rapide perte de siège pour les petits districts en faveur de districts ayant des grandes villes en leur sein.

De plus, comme l'indique Keystone - ATS dans un article datant du 19 septembre 2018 :

« Le projet vise à mettre en oeuvre deux initiatives uranaise et zougnoise. Il répond au développement récent de la jurisprudence du Tribunal fédéral concernant les modes de scrutin utilisés par les cantons pour les élections et le découpage de leur territoire en circonscriptions.

Partant du principe que les voix de tous les électeurs doivent contribuer dans une même mesure au résultat d'un scrutin, les juges estiment qu'un quorum de 10% ne doit pas être dépassé. Concrètement, dans chaque circonscription électorale [...] »

Cette initiative demande un changement de la clé de répartition des sièges au Grand Conseil. En effet, si l'on regarde ce qui s'est passé il y a quelques années en Valais, qui a effectué ce changement afin que le Haut Valais puisse garder un certain nombre de représentants au Grand Conseil valaisan, un changement de paradigme est possible et il est temps d'agir avant que certains districts comme le Gros-de-Vaud, d'Aigle et la Broye ne se retrouvent qu'avec un ou deux députés. Cela signifierait la fin d'une représentativité de la population de ces régions dans le Parlement vaudois.

Dans notre canton, il serait possible d'adopter un modèle plus équilibré. De ce fait, les signataires proposent la clé de répartition suivante :

- 10 sièges minimums et incompressibles par district, qui représentera déjà 100 sièges au Grand Conseil
- Puis pour les 50 restantes, la répartition sera faite selon le taux de population.

[1] RTS : <https://www.rts.ch/info/suisse/2024/article/ou-vivent-les-9-millions-de-suissees-nos-cartes-28487793.html>

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Andreas Wüthrich (V'L)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Cédric Echenard (SOC)
5. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
6. Cloé Pointet (V'L)
7. David Vogel (V'L)
8. Didier Lohri (VER)
9. Fabrice Tanner (UDC)
10. Graziella Schaller (V'L)
11. Jean-Daniel Carrard (PLR)
12. Jean-Louis Radice (V'L)
13. Jean-Luc Bezençon (PLR)
14. Jerome De Benedictis (V'L)
15. Maurice Neyroud (PLR)
16. Michael Demont (UDC)
17. Olivier Agassis (UDC)
18. Oscar Cherbuin (V'L)
19. Pierre Fonjallaz (VER)
20. Pierre-André Pernoud (UDC)
21. Sébastien Humbert (V'L)
22. Stéphane Jordan (UDC)